

Colloque franco-allemand «L'Europe, la paix, Victor Hugo, Marc Sangnier, et maintenant ?» - Organisation matérielle

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : En 1923, s'est tenu à Fribourg-en-Brigau, notre ville jumelée allemande, un congrès international pour la Paix, à l'initiative de Marc Sangnier.

En cette année de célébration du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo, la Ville de Besançon a souhaité évoquer l'action de ceux qui ont oeuvré à la réconciliation entre les peuples en organisant un colloque franco-allemand sur le thème «l'Europe, la Paix, Victor Hugo, Marc Sangnier et maintenant ?» le vendredi 1^{er} mars 2002.

Ce colloque, préparé en collaboration avec Joseph PINARD, historien, se tiendra à la Maison de l'Economie, dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs.

Des intervenants bisontins, parisiens et allemands animeront cette journée.

Des élèves du lycée franco-allemand de Fribourg ont été invités à assister à ce colloque et à rencontrer à cette occasion des élèves du Lycée Ledoux et du Lycée Saint-Jean.

Enfin, le Maire de Fribourg, M. Rolf BÖHME ainsi qu'une délégation du Conseil Municipal de Fribourg participeront à ce colloque.

Il convient d'organiser les aspects matériels de ce colloque.

En effet, les intervenants parisiens et allemands (soit 4 personnes) ne demandent aucune rétribution pour leur participation. Seuls les frais de repas et de déplacement seront à prendre en charge par la Ville.

En ce qui concerne la venue du lycée franco-allemand de Fribourg, il est envisagé d'accorder une aide financière à cet établissement afin de l'aider à prendre en charge ce déplacement par car, non prévu dans le budget du lycée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la prise en charge sur production de justificatifs, des frais de déplacements des intervenants extérieurs.

Pour des aspects pratiques, ces remboursements pourraient être effectués par le biais de la régie Relations Internationales du Service Relations Extérieures, qui serait portée à cette occasion à 800 € (5 200 F).

- d'accepter d'aider le lycée franco-allemand de Fribourg à financer partiellement sa venue en car, à hauteur de 260 € (1 705 F). En cas d'accord, cette somme serait prélevée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 92.04.6042.94036.00400.

- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Ministère des Affaires Européennes pour cette opération dont le coût total est estimé à 15 000 €.

- d'inscrire le montant de cette subvention au budget de l'exercice courant par décision modificative dès réception de la notification attributive en recettes au chapitre 92.04.7477.94036.00400 et le réaffecter en dépenses au chapitre 92.04.6042.94036.00400.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

«**M. LE MAIRE** : C'est un vrai succès. Entre parenthèses, il y a plus de 400 personnes inscrites, on est obligé de mettre des écrans géants, c'est un très très grand succès. Donc si vous n'êtes pas inscrit... Voyez, quand on parle de Victor Hugo, Monsieur... Vous savez qui était Marc Sangnier ? Le créateur du Sillon. Il y avait même une salle Marc Sangnier ici à la place du parking, il y a quelques années».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 1er mars 2002.